

[Texte]

Mr. Robinson: One point on the timing of this meeting at RCMP headquarters. I think the suggestion was made by one of the members opposite that it be at 2 o'clock, which is the time of the Question Period. Could we change that to after the Question Period?

The Chairman: I think 1 o'clock was the time suggested.

Mr. Nielsen: Yes, 1 o'clock. We need a whole afternoon, Mr. Chairman.

You mention the Question Period. There would be no votes; it is an absolutely safe visit.

Mr. Robinson: It would be 1 o'clock then next week some time.

The Chairman: I think it had better be the first of the week because the Commissioner is going to be away. I think it would be more satisfactory to everyone if it is held then.

May we proceed then with the normal routine of questioning?

Le président: Alors, nous commençons cet après-midi par M. Côté.

M. Côté: Merci, monsieur le président.

Ma question s'adressera au Solliciteur général ou au directeur général de la sécurité.

• 1610

En ce qui concerne la perquisition à l'Agence de presse libre du Québec qui a conduit à la saisie d'une certaine liste de membres du Parti québécois, est-ce que les éléments subversifs qui, selon la Gendarmerie royale, pouvaient porter atteinte à la sécurité de l'État vous ont semblé concentrés à l'intérieur de ce parti seulement ou s'il y en avait dans d'autres partis mais que cela n'a pas fait la manchette des journaux? Actuellement, on semble dire qu'il y a eu des mauvaises actions dans ce parti. Si c'était seulement là, on comprendrait mieux pourquoi vous avez fait cette saisie ou pourquoi vous êtes allés dans les locaux de l'Agence de presse libre du Québec.

M. Fox: Monsieur Côté, il y a déjà une enquête en cours dans la province de Québec sur l'APLQ. Comme vous le savez, la perquisition à l'APLQ est le résultat d'une opération conjointe de trois forces policières et, somme toute, les questions que vous posez sont des questions qui sont posées devant la Commission Keable à Montréal, des questions qui sont également posées devant la Commission MacDonald ici à Ottawa. Et je me demande bien s'il ne serait pas préférable de laisser l'enquête sur les faits de ces perquisitions présumément illégales se dérouler dans ces enceintes, là où les agents de la paix impliqués et les personnes impliquées peuvent s'expliquer, peuvent témoigner sous serment, être contre-interrogés et produire une preuve.

Je trouve qu'on les mets dans une mauvaise position si de notre côté, ici, nous sommes appelés à répondre à des questions fort précises sur ce qu'ils ont fait et sur ce qu'ils n'ont peut-être pas fait. Somme toute, leurs actions, à un moment donné, peuvent faire l'objet de poursuites qui peuvent être prises par le procureur général d'une province et qui peuvent donner lieu à des poursuites au criminel. Je pense que ces gens-là ont droit

[Traduction]

M. Robinson: Au sujet de cette visite à l'administration centrale de la GRC, un membre de l'opposition avait suggéré qu'elle se fasse à 14 h 00, soit au moment de la période des questions. Pourrions-nous reculer cette visite après la période des questions?

Le président: On avait parlé de 13 h 00.

M. Nielsen: C'est cela. Nous avons en effet besoin de tout un après-midi, monsieur le président.

Vous parlez de la période des questions, mais il n'y a pas de vote à ce moment-là, donc vous ne risquez rien.

M. Robinson: Cette visite aura donc lieu à 13 h 00 un jour de la semaine prochaine.

Le président: Il vaudrait mieux que ce soit le premier jour de la semaine car le commissaire doit s'absenter. Je crois d'ailleurs que ce sera mieux pour tout le monde.

Nous allons maintenant revenir aux questions.

The Chairman: We shall begin this afternoon with Mr. Côté.

Mr. Côté: Thank you, Mr. Chairman.

I want to ask my question to the Solicitor General or the General Director of Security.

Regarding the break-in at the Agence de Presse Libre du Québec which led to the seizure of a certain membership list of the Parti Québécois, did the subversive elements which, according to the RCMP, could have led to a breach of national security, seem to you to be concentrated only within the party or were there others in other parties, that simply did not make headlines? At the moment, the theory seems to be that there were misdemeanors in the party. If these misdemeanors occurred only there, it would be easier to understand why the list was seized and why you went into the offices of the Agence de Presse Libre du Québec.

Mr. Fox: Mr. Côté, an inquiry is already underway in the Province of Quebec about the APLQ. As you know, the break-in at the APLQ was the result of a joint operation of three police forces, and, basically, your questions are questions which have been asked before the Keable Commission in Montreal, questions which were also asked in front of the MacDonald Commission here in Ottawa. I wonder if it would not be preferable to allow the inquiries into these supposedly illegal break-ins to take place in those places where the police officers and others who are implicated can explain themselves, testify under oath, be cross-examined, and produce evidence.

I think we are putting them at a disadvantage if, on our side, we are asked to answer specific questions on what they did or did not do. In other words, their actions at a given moment could lead to investigations by the Attorney General of a province and could lead to criminal proceedings. We feel that these people have the right to have full and complete defence. As for us, we have said just about all we have to say about the